



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 92 de l'ordre du jour

La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

Rapport de la Première Commission

Rapporteuse : M^{me} Elvina **Jusufaj** (Albanie)

1. La question intitulée « La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixantième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 59/60 de l'Assemblée, en date du 3 décembre 2004.
2. À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire la question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 1^{re} séance, le 29 septembre 2005, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 85 à 105, débat qui a eu lieu de la 2^e à la 7^e séance, du 3 au 7 octobre (voir A/C.1/60/PV.2 à 7). Les questions ont fait l'objet d'un examen thématique et des projets de résolution ont été présentés et examinés de la 8^e à la 17^e séance, du 10 au 14 et du 17 au 21 octobre (voir A/C.1/60/PV.8 à 17). La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution de la 18^e à la 23^e séance, du 24 au 26 et les 28 et 31 octobre et 1^{er} novembre (voir A/C.1/60/PV.18 à 23).
4. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (A/60/96).
5. Aucun document n'a été soumis pour l'examen de cette question, ni aucune mesure adoptée par la Commission à cet égard.

